

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

*établie conformément aux dispositions de l'article I 2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales*

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : participation financière de la Ville de Falaise
3. Contrat Départemental de Territoire 2022-2026 : approbation de la convention
4. Décision Modificative n° 2 du budget principal de la Ville de Falaise
5. Décision Modificative n° 2 du budget annexe du SPIC Château Guillaume le Conquérant
6. Produits irrécouvrables – Admission en non-valeur 2022
7. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs
8. Tableau des effectifs
9. Nomination d'un directeur du Musée des Automates & d'une directrice par intérim du Château Guillaume le Conquérant
10. Amélioration de l'action sociale des agents - Adhésion au CNAS : intégration des agents retraités (modification de la délibération n° 21-111 du 13 décembre 2021)
11. Rémunération des agents de la filière Police Municipale et conditions d'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)
12. Délégations du Conseil Municipal – Décisions du Maire prises au cours du 4^{ème} trimestre de l'année 2022
13. Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2023
14. Détermination des ouvertures dominicales 2023
15. Convention de partenariat relative à la professionnalisation et à la dynamisation du commerce sur le territoire du Pays de Falaise
16. Implantation d'une Micro-Folie : demande de subventions

17. Rénovation du Cinéma : demande de subventions
18. Mise à jour des règlements intérieurs des Services Educatifs
19. Participation de la Ville à l'école Sainte Trinité
20. Chauffage collectif : rapport du délégataire – Année 2021

QUESTIONS DIVERSES

Sujets examinés à huis clos :

21. Cession du bâtiment situé 1-3 rue de la Caserne à Falaise, sur les parcelles cadastrées section BI n° 520p, BI n° 14-15-19p
22. Cession du terrain situé lieu-dit « La Loutrie » à Versainville, sur la parcelle cadastrée ZA 10
23. Cession de la maison d'habitation sise sur la parcelle cadastrée section BE n° 127

Fait en l'Hôtel de Ville de Falaise, le douze décembre deux mille vingt-deux,

Le Maire,

Hervé MAUNOURY

